



Nos réf. : Etudes/eg.vw.fm.sa/23.08
Dossier suivi par :
Fabrice Machelart
☎ 04.66.87.99.16
f.machelart@gard.cci.fr

Monsieur Jean-Jacques Granat
Maire
Hôtel de Ville
CS 20014
30129 Manduel

Nîmes, le 13 février 2023

Objet :
Déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°1 du PLU de la commune de Manduel relative au nouveau cimetière communal

Monsieur le Maire,

Nous faisons suite à votre correspondance du 19 janvier 2023 concernant la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°1 du PLU de la commune de Manduel, en vue de permettre la réalisation du nouveau cimetière communal.

Nous vous remercions de nous avoir transmis le dossier concernant la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU. Ne pouvant être présents ou représentés lors de la réunion d'examen conjoint ce vendredi 17 février 2023, nous tenions à vous faire part de nos observations.

Nous notons que l'objet de la procédure vise à permettre la réalisation du nouveau cimetière communal.

Les intérêts des entreprises de Manduel n'étant pas impactés par cette procédure, **la Chambre de Commerce et d'Industrie est favorable à la déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°1 du PLU de la commune de Manduel.**

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

Éric Giraudier
Président